

## APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT INTERNATIONAL

Participation à l'initiative « Featured AgriTech Solution »  
Pôle Digital x COMADER

En marge de la 18<sup>ème</sup> édition du Salon International de l'Agriculture au Maroc - Meknès (20-26 avril 2026)

### 1. Présentation du Pôle Digital de l'Agriculture

Le Pôle Digital de l'Agriculture, de la Forêt et Observatoire de la Sécheresse est une institution du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et Des Eaux et Forêts du Maroc, créée en 2023 dans le cadre de la Stratégie Génération Green 2020-2030 pour coordonner et piloter le virage vers l'Agriculture 4.0.

La stratégie Génération Green, lancée sous les Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a fait de la digitalisation un chantier transverse prioritaire pour réussir la résilience du secteur agricole, promouvoir la croissance et la pérennité des filières, améliorer les conditions de vie en milieu rural et favoriser la création d'emplois, en particulier pour les jeunes. À l'horizon 2030, l'objectif est de connecter 2 millions d'agriculteurs à des e-services agricoles.

### 2. Présentation de la COMADER

La Confédération Marocaine de l'Agriculture et de Développement Rural (COMADER) est une organisation professionnelle agricole fondée en 2006 par un collectif d'associations nationales représentant les différentes chaînes de valeurs des filières de l'amont productif jusqu'à l'aval commercial. Conformément à la loi n°03-12 relative aux interprofessions agricoles et halieutiques, la COMADER fédère aujourd'hui 19 interprofessions agricoles.

La COMADER fonde son action sur les principes de concertation, de coordination et de conciliation entre les interprofessions agricoles dans les domaines d'intérêt commun. Elle œuvre à l'accompagnement de ses membres en faveur d'un développement durable et compétitif des filières, notamment à travers :

- L'appui institutionnel et organisationnel des interprofessions ;
- Le renforcement de la structuration et de la coordination des filières ;
- La conduite d'études et le traitement des problématiques transversales ;
- Le développement des capacités, du conseil et de la recherche-développement ;
- La promotion de l'investissement et de la valorisation des produits agricoles.

Dans le cadre de la modernisation du secteur agricole, la COMADER favorise l'intégration de l'innovation technologique au sein des filières en promouvant l'adoption de solutions AgriTech à forte valeur ajoutée. Son action contribue au renforcement de la productivité, de la résilience climatique et de la compétitivité des chaînes de valeur.

La COMADER assure également un rôle d'interface entre les acteurs de l'innovation, les professionnels agricoles, les investisseurs et les institutions, et soutient les initiatives dédiées à l'Agriculture 4.0.

### 3. Contexte et Objectifs de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

Dans l'objectif de rapprocher les producteurs de technologies en agriculture des professionnels du secteur agricole, le Pôle Digital et la COMADER s'associent pour offrir un espace d'échange et de démonstration, lors de la 18<sup>ème</sup> édition du SIAM, au profit des acteurs de l'écosystème Agri-Digital (start-ups, chercheurs, développeurs, entrepreneurs, instituts de formation, prestataires de solutions numériques...), en mettant à leur disposition :

- Un espace d'exposition au sein du stand du Pôle Digital localisé au Pavillon Agri-Digital permettant de présenter, à tour de rôle, leurs solutions digitales auprès d'un public qualifié composé de professionnels du secteur agricole, d'investisseurs, de décideurs institutionnels et d'agriculteurs ;
- Un temps de conférence d'une heure dans l'espace Conférences du Pôle Digital permettant d'animer une présentation approfondie de leur solution, d'échanger avec les visiteurs et de démontrer la valeur ajoutée de leur innovation dans le domaine de l'agriculture digitale.

### 4. Qui ouvre droit à l'AMI?

Tout porteur de solutions Agri-tech matures, développées au service de l'agriculteur et de l'agriculture.

### 5. Où se passe?

À la 18<sup>ème</sup> édition du Salon International de l'Agriculture au Maroc (SIAM) au Pôle Agri-digital au sein du Stand du Pôle Digital du Ministère de l'Agriculture.

### 6. Se passe quand?

Entre le 21 et le 26 Avril 2026.

### 7. Composition du dossier de candidature pour l'AMI

- Le formulaire de candidature, dûment complété. Lien : [AMI Pole Digital x COMADER SIAM 2026](#)
- Un lien Démo (si disponible)

- Une présentation de la solution digitale (10 diapositives maximum), incluant :
  - Présentation de l'entité candidate (historique, mission, équipe et références) ;
  - Description technique, valeur ajoutée et Business Model de la solution ;
- Le synopsis de la conférence proposée, précisant la forme, le contenu envisagé et les messages clés à transmettre.

**Formulaire à remplir avant le 09 mars 2026 à 00h00 via le lien : [AMI Pole Digital x COMADER SIAM 2026](#)**